

# Liste Audiens Bien-être Santé

Les prestations mentionnées à la présente liste sont prises en charge par l'Institution uniquement en l'absence de remboursement par la Sécurité sociale et par votre contrat frais de santé.



Afin d'être remboursé au titre de la présente liste, la prescription médicale et les justificatifs, établis au nom du bénéficiaire, doivent être fournis en même temps que la demande de prise en charge.

## ★ Médecine courante

- Pédicurie-Podologie
- Test de mémoire réalisé par un psychologue clinicien (limité à 1 test/an)
- Consultations et bilans psychologue clinicien (limité à 5 séances/an)
- Consultations et bilan psychomotricité (enfant de moins de 12 ans)
- Ergothérapie (limité à 5 séances/an)
- Microkinésithérapie

## ★ Prévention

- Vaccins
- Contention (bas et manchons)
- Contraception
- Dépistage cancer col de l'utérus
- Sevrage tabagique : patchs, gommes, pastilles, inhalateur, hypnose... (hors cigarette électronique)

## ★ Prothèses & appareillage

- Bouchons auditifs moulés à l'oreille
- Prothèses capillaires
- Protections pour les incontinences
- Lingerie adaptée pour les prothèses mammaires
- Petit appareillage orthopédique

## ★ Optique

- Chirurgie réfractive ou corrective de l'oeil
- Séances d'adaptation aux lentilles

## ★ Médecines douces

- Acupuncture
- Chiropractie
- Consultations et bilans nutritionniste, diététicien, homéopathe, étio-pathe & naturopathe
- Ostéopathie
- Phytothérapie
- Produits homéopathiques, compléments nutritionnels, apports vitaminiques & aliments diététiques

## ★ Bien-être

- Médicaments ménopause achetés en pharmacie
- Traitements érectiles achetés en pharmacie

## ★ Traitements dentaires

- Parodontologie
- Scanner dentaire
- Techniques de fluoration
- Rebasage des appareils
- Blanchiment